

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique

## Direction générale de l'aviation civile

### **Décision du 4 février 2022 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est)**

NOR : TREA2203333S

*(Texte non paru au Journal officiel)*

#### **Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,**

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2019 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile ;

Vu la décision du 7 décembre 2021 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

Vu la convention de délégation de gestion du 20 décembre 2021 entre la direction de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est et le secrétariat inter-régional Nord-Est,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, chargé des affaires techniques ;

Mme Delphine Follenius, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet.

### **Article 2**

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs aux ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, chargé des affaires techniques ;

Mme Delphine Follenius, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet.

### **Article 3**

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et accords-cadres en qualité de pouvoir adjudicateur, à :

M. Emmanuel Jacquemin, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est ;

M. Christian Burgun, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile de classe principale, adjoint au directeur de la sécurité de l'aviation civile Nord-Est, chargé des affaires techniques ;

Mme Delphine Follenius, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe de cabinet.

### **Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 4 février 2022.

P. CIPRIANI